

**EVIDENCE**

OTTAWA, Wednesday, April 10, 2024

The Standing Committee on Audit and Oversight met with videoconference this day at 1:29 p.m. [ET], to supervise and report on the Senate's internal and external audits and related matters; and, in camera, to supervise and report on the Senate's internal and external audits and related matters.

**Senator David Wells** (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Deputy Chair:** Good afternoon, colleagues, witnesses and staff.

I'm Senator David Wells from Newfoundland and Labrador, Deputy Chair of the Standing Committee on Audit and Oversight. Participating in the room in today's meeting are Senator Hassan Yussuff, deputy chair from Ontario; Senator Colin Deacon from Nova Scotia; Mr. Robert Plamondon, external member from Ontario. Participating virtually, we have Madam Hélène Fortin, external member from Quebec. Welcome, everyone.

Our first agenda item is a presentation from Ernst & Young on the 2024 audit plan for the financial statement audit. Before we proceed with the presentation, a few reminders. We'll have a chance to meet in camera with the auditors at the end of our public portion. After that, we will continue in camera to discuss the draft risk-based audit plan with the chief audit executive.

Today we're welcoming from Ernst & Young, Suzanne Gignac, Partner, Assurance Services; and Niguel Givogue, Senior Manager, Assurance Services. I thank you both for being here today.

We also welcome Pierre Lanctôt, Chief Financial Officer, Finance and Procurement Directorate; and Nathalie Charpentier, Comptroller and Deputy Chief Financial Officer.

Ms. Gignac, the floor is yours.

**Suzanne Gignac, Partner, Assurance Services, Ernst & Young LLP:** Thank you very much. We're here to present the March 31, 2024 audit plan. Thank you for having us here to present it. I think it's very similar to the prior year audit plan. I am actually going to turn it over to Niguel to walk you through a high level of what's in the plan.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mercredi 10 avril 2024

Le Comité permanent de l'audit et de la surveillance se réunit aujourd'hui, à 13 h 29 (HE), avec vidéoconférence, pour superviser, afin d'en faire rapport, les audits internes et externes du Sénat et les questions connexes.

**Le sénateur David Wells** (*vice-président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le vice-président :** Bonjour aux sénateurs et sénatrices, aux témoins et aux membres du personnel.

Je suis le sénateur David Wells, de Terre-Neuve-et-Labrador, vice-président du Comité permanent de la vérification et de la surveillance. Le sénateur Hassan Yussuff, vice-président, de l'Ontario; le sénateur Colin Deacon, de la Nouvelle-Écosse; et M. Robert Plamondon, membre externe, de l'Ontario, participent à la réunion d'aujourd'hui. Mme Hélène Fortin, membre externe du Québec, y participera virtuellement. Bienvenue à tous.

Notre premier point à l'ordre du jour est un exposé d'Ernst & Young sur le plan d'audit pour 2024 en vue de l'audit des états financiers. Avant d'écouter cet exposé, je voudrais vous rappeler que nous aurons l'occasion de nous réunir à huis clos avec les auditeurs à la fin de notre séance publique. Nous poursuivrons ensuite la séance à huis clos pour discuter de l'ébauche du plan d'audit axé sur les risques avec le dirigeant principal de l'audit.

Nous recevons aujourd'hui Suzanne Gignac, associée au Services de certification; et Niguel Givogue, chef d'équipe senior au Service de certification, d'Ernst & Young. Je vous remercie tous les deux d'être ici aujourd'hui.

Nous accueillons également Pierre Lanctôt, dirigeant principal des finances à la Direction des finances et de l'approvisionnement; et Nathalie Charpentier, contrôleur et dirigeante principale adjointe aux finances.

Madame Gignac, la parole est à vous.

**Suzanne Gignac, associée, Service de certification, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L :** Merci beaucoup. Nous sommes ici pour présenter le plan d'audit du 31 mars 2024. Nous vous remercions de nous avoir invités à le présenter. Je pense qu'il est fort semblable au plan d'audit de l'exercice précédent. En fait, je céderai la parole à M. Givogue pour qu'il vous explique en détail ce qui figure dans le plan.

**Niguel Givogue, Senior Manager, Assurance Services, Ernst & Young LLP:** Thank you, Suzanne. Good afternoon, senators. I'll walk you through at a high level — as Suzanne said — the audit plan for the 2024 audit.

We have been engaged to express an audit opinion on the Senate's financial statement for the year ending March 31, 2024. We have set our planning materiality at \$2.9 million. We'll be performing actual testing at much lower levels and report any differences to management and those charged with governance — differences that are above 5% of materiality or \$145,000.

Our audit approach will consist of a substantive audit, which is consistent with prior years. Our areas of audit emphasis are consistent with that of prior years. We have included more details on pages 5 and 6 of our plan. Our audit procedures will mostly consist of walk-throughs to confirm our understanding of the processes, tests of details — which will include random sampling — and also substantive analytical procedures.

To address the risk of management override, we'll be performing general entry testing over the entire general entry population using our data analytics tool. For an audit timeline, we plan to conduct our audit mid-June to mid-July, being ready to present to those charged with governance at the end of August or at the beginning of September. Our audit team remains consistent with prior years. In fact, it's all the same individuals as listed here. We've also included some appendices regarding new accounting standards, some required communications and also some thought leadership and a draft engagement letter.

This concludes our presentation, if there are any questions.

**The Deputy Chair:** Thank you for your presentation. Before I open the floor to questions, I will remind committee members that we are in public and we'll have an opportunity to meet with the auditors in camera and without any staff present after the first portion of this meeting.

**Robert Plamondon, external committee member:** Thank you to Niguel and Suzanne for being here today and for your reappointment as auditors for the Senate of Canada. We greatly appreciate your work.

In the planning for this year's audit, have you identified any risks that have changed from a prior year or that you are focusing on in particular this year? If I can get them in while I'm on a roll here, I have two other questions. Do you undertake an analytical review, which would compare the results in comparison to

**Niguel Givogue, chef d'équipe senior, Service de certification, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L :** Merci, madame Gignac. Bonjour, sénateurs. Comme Mme Gignac l'a indiqué, je vais vous présenter le plan d'audit pour 2024.

Nous avons été engagés pour exprimer une opinion d'audit sur les états financiers du Sénat pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024. Nous avons fixé le seuil de signification à 2,9 millions de dollars. Nous effectuerons des tests à des niveaux beaucoup moins élevés et signalerons la moindre disparité à la direction et aux responsables de la gouvernance. Il s'agit d'écarts supérieurs à 5 % par rapport au seuil de signification ou à 145 000 \$.

Notre approche d'audit consistera en un audit corroboratif, comme pour les exercices précédents. Nos secteurs d'audit correspondent à ceux des années précédentes. Nous fournissons plus de détails aux pages 5 et 6 de notre plan. Nos procédures d'audit consisteront principalement en des analyses générales pour confirmer notre compréhension des processus, des tests de détail, qui comprendront un échantillonnage aléatoire, ainsi que des procédures analytiques de corroboration.

Pour contrer le risque de contournement par la direction, nous effectuerons des tests d'écritures générales sur l'ensemble de ces écritures à l'aide de notre outil d'analyse des données. Pour ce qui est du calendrier d'audit, nous prévoyons effectuer notre audit de la mi-juin à la mi-juillet, et être prêts à présenter le rapport aux responsables de la gouvernance à la fin d'août ou au début de septembre. Notre équipe d'audit est la même que par les années passées. En fait, ce sont toutes les mêmes personnes qui sont énumérées ici. Nous avons également inclus quelques annexes concernant les nouvelles normes comptables, les communications requises, le leadership éclairé et une ébauche de lettre de mission.

C'est ce qui conclut notre exposé. Nous sommes à votre disposition s'il y a des questions.

**Le vice-président :** Je vous remercie de votre exposé. Avant de passer aux questions, je rappelle aux membres du comité que nous sommes en séance publique et que nous aurons l'occasion de rencontrer les auditeurs à huis clos et sans personnel après la première partie de la réunion.

**Robert Plamondon, membre externe du comité :** Je remercie M. Givogue et Mme Gignac de témoigner aujourd'hui et d'avoir de nouveau été nommés auditeurs pour le Sénat du Canada. Nous apprécions grandement votre travail.

Dans le plan d'audit de cette année, avez-vous établi des risques différents de ceux des années précédentes ou qui sont particulièrement dans votre mire cette année ? Si je peux les connaître pendant que j'ai la parole, j'ai deux autres questions. Procédez-vous à un examen analytique qui permettrait de

budget and the prior year and examine those variances to identify whether additional procedures would be required?

My third question is on salaries and benefits because they make up a large portion of the expenditures of the Senate of Canada. You're doing a substantive audit, which means you are developing working papers substantively on all of the year-end balances, the balance sheet, in effect. But there are so many transactions that happen over the course of the year. You do reference doing substantive analytical procedures and salary benefits. Can you describe what those would entail and the confidence that gives you about the credibility of the number that appears on the statement of operations for salaries and benefits? Thank you.

**Mr. Givogue:** We'll start with the third question regarding our procedures for salaries.

We separate the population into two: one is senators' remuneration and the other non-senator staff. There we do test of details over the population of non-senator payroll expenses. That will consist of random sampling throughout the year, so that will cover us from an income statement perspective also. We also do testing on the accuracy of management's personnel listing, from new hires, termination, retiree or movement like that within that listing. We use that listing to base our substantive analytical procedure, and that will give us coverage over the occurrence, measurement and completeness of payroll expenses both on the profit and loss, or P&L, and for the year for non-senator salary expenses.

For senator salary expenses, we do a substantive analytical procedure for which we're able to obtain publicly available pay ranges for senators. Depending on the number of senators, we're then able to calculate with very high precision what the payroll expense ought to be.

**Mr. Plamondon:** It sounds like you're doing substantive and analytical procedures.

**Mr. Givogue:** That's right.

**Mr. Plamondon:** When you said substantive analytical procedures, I wondered how they combined, but you're doing both.

**Mr. Givogue:** Yes, analytical procedures and also our substantive test — we'll do a test of details also. We do a combination of those two types of procedures to get comfort

comparer les résultats par rapport au budget et à l'exercice précédent, et d'examiner ces écarts afin de déterminer si des procédures supplémentaires s'imposent?

Ma troisième question porte sur les salaires et les avantages sociaux, car ils constituent une part substantielle des dépenses du Sénat du Canada. Vous réalisez un audit corroboratif, ce qui signifie que vous élaborez des documents de travail aux fins de corroboration pour tous les soldes de fin d'exercice, et donc le bilan. Il s'effectue toutefois énormément de transactions au cours de l'année. Vous faites référence aux procédures analytiques de corroboration et aux avantages sociaux. Pouvez-vous expliquer en quoi cela consiste et décrire la confiance que ces procédures vous donnent quant à la crédibilité du chiffre qui figure dans le relevé des opérations pour les salaires et les avantages sociaux? Merci.

**M. Givogue :** Nous commencerons par la troisième question concernant nos procédures pour les salaires.

Nous séparons les chiffres en deux catégories : la rémunération des sénateurs et celle du personnel non sénatorial. Là, nous faisons de tests de détail dans la catégorie des dépenses salariales non sénatoriales, procédant à un échantillonnage aléatoire tout au long de l'année, ce qui nous permettra également de couvrir l'état des résultats. Nous faisons également des tests sur l'exactitude de la liste du personnel de la direction, qu'il s'agisse de nouveaux employés, de fins d'emploi, de départs à la retraite ou de mouvements de personnel semblables. Nous nous servons de cette liste comme base pour mener notre procédure analytique de corroboration, ce qui nous permettra de couvrir l'occurrence, la mesure et l'intégralité des dépenses salariales à la fois pour les profits et les pertes et pour l'année en ce qui concerne les dépenses salariales non sénatoriales.

Pour les dépenses salariales des sénateurs, nous appliquons une procédure analytique de corroboration pour laquelle nous pouvons obtenir des échelles salariales accessibles au public pour les sénateurs. Selon le nombre de sénateurs, nous sommes alors en mesure de calculer avec une très grande précision ce que devraient être les dépenses salariales.

**M. Plamondon :** Il semble que vous appliquiez des procédures analytiques et corroboratives.

**M. Givogue :** C'est le cas.

**M. Plamondon :** Quand vous avez parlé de procédures analytiques de corroboration, je me suis demandé comment elles se combinaient, mais vous faites les deux.

**M. Givogue :** Oui, les procédures analytiques et aussi notre test corroboratif. Nous effectuerons également un test de détail. Nous combinons ces deux genres de procédures pour bien

over salary expenses, and our substantive analytical procedure over both gives us high precision, but we also top that off with a test of details.

On the analytical procedure over budget number, we do an analytical procedure in regard to the difference between the budget and actuals. We do that at the planning stage and also at the end of the audit as required by Canadian auditing standards to do overall analytical procedures. It's part of our planning and also part of the execution work.

**Ms. Gignac:** From a risk perspective, we always have the presumed risk of management override, and we do our journal entry testing specifically related to that. Other than that, we haven't identified any other specific risks. However, as Niguel mentioned, we have all of our significant accounts, which are all the accounts of significant balances where we do specific procedures, but we haven't identified significant risks in those.

**Hélène F. Fortin, external committee member:** Thank you so much for allowing me to speak next.

I would first like to congratulate you, as my colleague Mr. Plamondon did. We're happy to see you back. Ms. Gignac and Mr. Givogue. Thank you for presenting.

I have two questions. We've covered nature and extent — part of it — through Mr. Plamondon's questions. I would like to ask a question about nature and extent, and timing of the audit. I did not see any details specific to that, so maybe you can speak to when you plan to execute and complete. That's one thing.

Second, have you considered or identified — albeit, it's a bit early in the whole process — how the work of the external auditor with our own internal auditor can somehow be integrated when it comes to work on controls and so on? I leave it up to you. It might be early in the process, but I'd like to hear you speak to that as well.

**Ms. Gignac:** I can take these ones.

Regarding the timing of the audit, we're planning to be out to start the audit mid-June, and we should substantially be done the audit by mid-July. Then, we'll be ready to report in the normal time frame, which would be the end of August or early September. That's the timing.

As far as internal audit, we have had a discussion with the internal auditor, and we will look at the internal audit plan once it's released. We will generally use that primarily to assess if

comprendre les dépenses salariales, et notre procédure analytique de corroboration dans les deux cas nous donne une grande précision, mais nous complétons également ces procédures par un test de détail.

En ce qui concerne la procédure analytique sur les chiffres du budget, nous effectuons une procédure analytique sur la différence entre les chiffres du budget et les dépenses réelles. Nous le faisons à l'étape de la planification et à la fin de l'audit, conformément aux normes d'audit canadiennes, afin de mener des procédures analytiques exhaustives. Cela fait partie de notre planification et aussi du travail d'exécution.

**Mme Gignac :** Du point de vue du risque, il y a toujours un risque présumé de contournement par la direction, raison pour laquelle nous faisons nos tests d'écritures de journal. À part cela, nous n'avons établi aucun autre risque précis. Cependant, comme M. Givogue l'a souligné, nous avons tous nos comptes importants, c'est-à-dire tous les comptes aux soldes élevés pour lesquels nous appliquons des procédures précises, mais nous n'avons pas établi de risques importants à cet égard.

**Hélène F. Fortin, membre externe du comité :** Merci beaucoup de me permettre de prendre maintenant la parole.

Je tiens d'abord à vous féliciter, comme l'a fait mon collègue, M. Plamondon. Nous sommes heureux de vous revoir, madame Gignac et monsieur Givogue. Nous vous remercions de votre exposé.

J'ai deux questions. Nous avons — en partie — parlé de la nature et de l'étendue de l'audit lors des questions de M. Plamondon. J'aimerais poser une question sur la nature et l'étendue de l'audit, ainsi que sur le moment de son exécution. Je n'ai pas vu de détails précis à ce sujet. Peut-être pourriez-vous nous dire quand vous prévoyez effectuer et terminer votre audit. C'est ma première question.

Deuxièmement, bien que ce soit un peu tôt dans le processus, avez-vous examiné ou déterminé comment le travail de l'auditeur externe et celui de notre propre auditeur interne peuvent être intégrés de quelque façon afin de travailler sur les contrôles et d'autres éléments? Je vous laisse le soin de nous l'expliquer. Il est peut-être tôt dans le processus, mais j'aimerais vous entendre à ce sujet également.

**Mme Gignac :** Je peux répondre à ces questions .

En ce qui concerne le calendrier de l'audit, nous prévoyons commencer l'audit à la mi-juin et nous devrions l'avoir effectué en grande partie d'ici la mi-juillet. Nous serons ensuite prêts à faire rapport dans le délai normal, soit à la fin d'août ou au début de septembre. C'est le calendrier prévu.

Pour ce qui est de l'audit interne, nous avons discuté avec le vérificateur interne, et nous examinerons le plan d'audit interne une fois qu'il aura été publié. En général, nous nous en servons

there are any new risks from a financial statement perspective that we think we should consider. Of course, if there are any reports issued by the internal auditor by the time we issue our own audit report, we will review those to see if there are any additional items that we should take into consideration. At this point, that's the extent of interaction between the two groups right now. However, we will continue to interact as we move forward.

**Ms. H. Fortin:** Thank you. I have a follow-up question on the timing, more precisely. It would be very interesting if we could be kept apprised of the development of your audit. I don't want to interfere — I don't want it to become too much or not enough — but now that we've started this practice of engaging between you and Audit and Oversight Committee, it's greatly appreciated. Of course, if there is anything that comes to your attention between now and the end of your audit, we are available to have a conversation with you or to answer any questions. This engaged relationship will be very much appreciated on our part. I just wanted to add that to the context.

**Ms. Gignac:** Thank you.

**The Deputy Chair:** Thank you, Madam Fortin.

I have a few questions. One is regarding the adoption of the new accounting standards. I recognize they're not going to have a significant impact in the audit that you're doing now, but are these new national standards or are they in-house standards? Why were they decided to be added to this? In particular, I'm looking at the one called "purchased intangibles." Could you explain that to me, please?

**Ms. Gignac:** Yes. These are Canadian auditing standards for public-sector entities. They go through a process in determining the standards, and as issues arise, new standards can be put into place.

In the public-sector accounting standards, there used to be a prohibition from recording intangibles, but the Public Sector Accounting Board and task force looked at that and considered that they might not be reasonable anymore and there should be the ability to record tangible assets. Therefore, they issued PSG-8, which allows for the recognition of purchased intangibles. That was why it was put into the standards.

**The Deputy Chair:** Can you give me an example of a purchased intangible?

**Ms. Gignac:** The one that was discussed at the public sector accounting discussion group is a fishing licence. You own a fishing licence, but maybe that has value to you long term, so it

principalement pour évaluer s'il y a de nouveaux risques relatifs aux états financiers que nous pensons devoir prendre en compte. Bien entendu, si l'auditeur interne publie des rapports d'ici à la publication de notre propre rapport d'audit, nous les examinerons pour voir s'il y a d'autres éléments dont nous devrions tenir compte. À l'heure actuelle, c'est là l'étendue de l'interaction entre les deux groupes, mais nous continuerons d'agir en interaction à mesure que nous progresserons.

**Mme H. Fortin :** Merci. J'ai une question complémentaire, sur le calendrier plus précisément. Il serait très intéressant d'être tenus au courant de l'évolution de votre audit. Je ne veux pas m'ingérer — je ne veux pas en faire trop ou pas assez —, mais maintenant que s'est établie cette pratique de collaboration entre vous et le Comité d'audit et de la surveillance, c'est fort apprécié. Bien entendu, si quoi que ce soit est porté à votre attention d'ici la fin de votre audit, nous sommes disponibles pour en discuter avec vous ou pour répondre à vos questions. Cette relation de collaboration sera très appréciée de notre part. Je voulais simplement ajouter cela au contexte.

**Mme Gignac :** Je vous remercie.

**Le vice-président :** Merci, madame Fortin.

J'ai quelques questions, dont l'une concerne l'adoption des nouvelles normes comptables. J'admets qu'elles n'auront pas d'incidence notable dans le cadre de l'audit que vous effectuez actuellement, mais s'agit-il de nouvelles normes nationales ou de normes internes? Pourquoi a-t-on décidé de les ajouter à cet audit? Je m'intéresse notamment à celle appelée « éléments incorporels achetés ». Pourriez-vous m'expliquer cette norme, je vous prie?

**Mme Gignac :** Oui. Il s'agit de normes d'audit canadiennes pour les entités du secteur public. Les autorités passent par un processus de détermination des normes et, lorsque des problèmes surviennent, de nouvelles normes peuvent être instaurées.

Les normes comptables du secteur public comprenaient une interdiction de comptabiliser les éléments incorporels, mais le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public et le groupe de travail se sont penchés sur la question et ont estimé que cette interdiction n'était peut-être plus raisonnable et qu'il devrait être possible de comptabiliser les éléments incorporels. Ils ont donc émis la note d'orientation NOSP-8, qui permet la comptabilisation des éléments biens incorporels achetés. Voilà pourquoi ils ont été inclus dans les normes.

**Le vice-président :** Pouvez-vous me donner un exemple d'élément incorporel acheté?

**Mme Gignac :** L'exemple dont le groupe de discussion sur la comptabilité du secteur public a parlé est celui d'un permis de pêche. Quelqu'un possède un permis de pêche, mais peut-être

should be recorded on your balance sheet, versus something that's just expensed that you get no value from in the future.

There are others, such as customer lists and things like that, which are not generally as relevant to public sector entities. Intellectual property and that type of thing are other examples, yes.

**Senator C. Deacon:** Thank you, Ms. Gignac and Mr. Givogue.

I just wanted to speak to the audit letter, and the audit responsibilities and limitations that you outlined. On page 3, points 8 and 9, it says that “We will communicate in writing significant efficiencies and internal control identified during the audit of the organization’s financial statements,” and “We also may communicate our observations as to the potential economies in or improved controls over the organization’s operations.”

Ottawa is a city that, historically, can manage risk in a way that can often create it, because the process is so opaque and complex. We’ve seen that with programs being cancelled in the federal government. It’s an issue in the country. As a senior parliamentary organization, I’m wondering whether this would be included — where you see a more complex and a more opaque process being applied in the Senate around certain processes that you’re examining when doing your examination versus something that, relatively speaking, could be simpler or more valid and transparent.

Is that something that we would expect to hear from you? I’m thinking that point 9 speaks to that. That’s the way I’ve interpreted it. I’m wondering if you can give me some insight as to that.

**Ms. Gignac:** When we go through walk-throughs, which is what we do with the Senate — we walk through each process — if we identify ways to simplify the process in terms of improvements and controls that could be made, then that’s what we would potentially raise. We generally raise them with management if they’re not significant issues, and we would bring them to those charged with governance if it’s a significant deficiency that’s creating an issue.

That said, we don’t actually test controls at the Senate, so it’s just the extent of walking through and see if we identify anything. We aren’t actually doing a controls-based audit, so we’re not testing each control, so we may not identify the significant deficiency.

**Senator C. Deacon:** Basically, points 8 and 9 are if you happen to come across something; it’s not something you’re looking for, as such?

offre-t-il au titulaire une valeur à long terme. Il faudrait l’inscrire au bilan, contrairement à une simple dépense dont on ne tirera aucune valeur dans l’avenir.

Il y en a d’autres, comme les listes de clients et des éléments semblables, qui ne sont généralement pas aussi pertinents pour les entités du secteur public. La propriété intellectuelle et ce genre d’éléments ont d’autres exemples.

**Le sénateur C. Deacon :** Je vous remercie, madame Gignac et monsieur Givogue.

Je voulais simplement parler de la lettre d’audit, et des responsabilités et des limites de l’audit que vous avez décrites. À la page 3, aux points 8 et 9, on peut lire ce qui suit : « Nous communiquerons par écrit les déficiences importantes dans le contrôle interne relevées au cours de l’audit des états financiers de l’organisme » et « Nous pouvons également communiquer nos observations quant aux possibilités d’économies ou d’amélioration des contrôles à l’égard des activités de l’organisme. »

Ottawa est une ville qui, historiquement, peut gérer le risque d’une manière qui peut souvent le créer, car le processus est très opaque et complexe. C’est ce que nous avons constaté avec l’annulation de programmes au gouvernement fédéral. C’est un problème au pays. Le Sénat étant une organisation parlementaire supérieure, je me demande si ce point serait inclus si vous observez que certains processus appliqués au Sénat que vous analysez au cours de votre examen sont plus complexes ou plus opaques alors que, relativement parlant, ils pourraient être plus simples, plus valables et plus transparents.

Devrions-nous nous attendre à ce que vous nous en parliez? Je pense que c’est ce dont il est question au point 9. C’est ainsi que je l’ai interprété. Je me demande si vous pouvez me donner une idée de ce qui se passe à cet égard.

**Mme Gignac :** Lorsque nous examinons les processus — comme nous le faisons au Sénat, passant chaque processus en revue —, si nous trouvons des moyens de simplifier un processus afin d’apporter des améliorations et d’ajouter des contrôles, nous pourrions soulever la question. Nous en parlons habituellement à la direction s’il ne s’agit pas de problèmes importants, nous adressant aux responsables de la gouvernance en cas de lacune importante qui crée un problème.

Cela dit, nous ne testons pas vraiment les contrôles au Sénat, nous contentant de passer les processus en revue pour voir si nous décelons quelque chose. Nous ne faisons pas d’audit fondé sur les contrôles; nous ne testons donc pas chaque contrôle, de sorte que nous pourrions ne pas déceler une lacune importante.

**Le sénateur C. Deacon :** Essentiellement, les points 8 et 9 s’appliquent si vous détectez quelque chose. Ce ne sont pas des problèmes que vous cherchez comme tel?

**Ms. Gignac:** It's not that we're not looking for it; we would potentially identify something just by doing the procedure. But in general, it would be the case that if we came across something, we would bring it to your attention, because we're not actually doing detailed testing of the controls.

**Senator C. Deacon:** Thank you.

Senator Wells mentioned intangibles. The move toward reporting carbon footprint and climate risks among organizations is significant in this country. Other international parliamentary bodies are recording those in their financial statements.

Where does that fit in as a standard and something you're looking toward potentially doing in the Senate?

**Ms. Gignac:** At the moment, there are two standards that have been issued by the International Sustainability Standards Board, the IFRS S1 and S2. Those are not applicable to Canada yet. We have created a Canadian body, which is the Canadian Sustainability Standards Board, and they are looking at how those will be applied in Canada. A lot of that information is held in separate documents. There's a separate Task Force on Climate-related Financial Disclosures, the TCFD. Organizations have TCFD disclosures that are outside of the financial statements.

At this point, we're not seeing significant disclosures or issues related to that in financial statements such as those of the Senate, but it may evolve. There may be some obligations associated with it at some point. There are some organizations that would have obligations, but we haven't seen that from a Senate perspective at this point in time.

**Senator C. Deacon:** So it's something that's coming generally.

**Ms. Gignac:** It's evolving, absolutely. It's coming. People want to see and hear what's happening from a sustainability standards perspective. Exactly where it will be, whether in your financial statements or in a separate document, is still under review. As well, how [Technical difficulties] will be applied in Canada is still under review.

**Senator C. Deacon:** Thank you very much.

**The Deputy Chair:** Thank you. Did any other colleagues have any questions? Okay, thank you.

I think we'll now take the opportunity to meet in camera.

(The committee continued in camera.)

**Mme Gignac :** Ce n'est pas que nous ne les cherchons pas; nous pourrions déceler quelque chose par simple application de la procédure. Mais de façon générale, si nous trouvions quelque chose, nous porterions l'affaire à votre attention, car nous n'effectuons pas de tests détaillés des contrôles.

**Le sénateur C. Deacon :** Je vous remercie.

Le sénateur Wells a évoqué les éléments incorporels. La tendance à déclarer l'empreinte carbone et les risques climatiques est importante au pays. D'autres organes parlementaires internationaux consignent ces éléments dans leurs états financiers.

Qu'en est-il des normes à cet égard? Envisagez-vous d'appliquer potentiellement des normes à ce sujet au Sénat?

**Mme Gignac :** À l'heure actuelle, le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité a émis deux normes : les normes IFRS S1 et S2, qui ne s'appliquent pas encore au Canada. Un organisme canadien, l'Office canadien des normes de durabilité, a été créé pour examiner la façon dont ces normes seront appliquées au Canada. Une bonne partie de cette information figure dans des documents distincts. Il existe un groupe distinct, le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, ou GIFCC, auquel les organisations font des déclarations en dehors des états financiers.

Pour le moment, nous ne voyons pas d'informations ou de problèmes importants liés à cela dans les états financiers comme que ceux du Sénat, mais la situation pourrait évoluer. Il pourrait y avoir des obligations à cet égard à un moment donné. Certaines organisations auraient des obligations, mais nous n'avons rien vu de tel au Sénat pour l'instant.

**Le sénateur C. Deacon :** C'est donc quelque chose qui vient de façon générale.

**Mme Gignac :** Le domaine évolue certainement. Cela s'en vient. Les gens veulent voir et entendre ce qui se passe du point de vue des normes de durabilité. Quant à dire où les déclarations se feront exactement, que ce soit dans vos états financiers ou dans un document distinct, ce point est toujours à l'étude. De plus, la façon dont [difficultés techniques] seront appliquées au Canada est toujours à l'étude.

**Le sénateur C. Deacon :** Merci beaucoup.

**Le vice-président :** Je vous remercie. Est-ce que d'autres collègues ont des questions? D'accord, merci.

Je pense que nous profiterons de l'occasion pour nous réunir à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)